

Sciences Sociales et Politiques

Travailler sur les énoncés - Revoir les questionnements

Partie du programme	Questionnement	Notions
THEME 1 Le système politique démocratique	Les caractéristiques des systèmes démocratiques Séparation des pouvoirs	Régime parlementaire, présidentiel semi présidentiel
	Le système parlementaire	
	Le système présidentiel	
	Le système semi-présidentiel	
	Démocratie représentative et délibérative	Pluralisme politique, modes de scrutin, parité, démocratie délibérative, Mobilisation électorale, société civile organisée, groupe d'intérêt
	Comment s'organise la compétition électorale Les modes de scrutin et leurs effets	
	Le rôle des partis politiques	
	La place des femmes en politique/parité	
THEME 2 La participation politique	Rôle de la socialisation dans la formation des attitudes et comportements politiques	Culture politique, socialisation politique comportements politiques
	Culture politique et comportements politiques	
	Le clivage droite gauche une question de socialisation ?	
	Expliquer les variables du vote variables lourdes et vote sur enjeu	Participation, abstention électorale
	Expliquer l'abstention	Variables lourdes du comportement électoral vote sur enjeu
	Expliquer la volatilité électorale	
Les différents répertoires de l'action politique ? Le vote unique mode d'action ? Les modes d'intervention de la société civile ? (formes/évolution)	Répertoires d'action politique	
THEME 3 L'ordre politique européen	Les caractéristiques : un triangle institutionnel (Parlement Européen, Commission Européenne, Conseil Européen). Une démocratie représentative. Etat, UE et citoyens sont représentés et ont leurs intérêts défendus par des institutions.	Principe de subsidiarité Gouvernance multi niveaux
	Les transformations de 2007, traité de Lisbonne	
	Gouvernance multiniveaux au centre du fonctionnement de l'UE. Une division du travail : des compétences propres à chacun des niveaux.	
	Quel est l'impact de la construction européenne sur l'action publique des Etats membres de l'Union européenne ? Les pouvoirs : local, national, supranational s'articulent et le principe de subsidiarité comme base de fonctionnement. (Une coopération) Harmonisation et convergence : la primauté du droit européen. Des recommandations qui <u>orientent</u> les politiques publiques des Etats Membres Les directives = des <u>incitations</u> à modifier les politiques publiques. Les règlements = des <u>injonctions</u> d'application, des obligations sous peine de sanctions.	